

Province de Québec
Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs

Avis Public

Par les présentes, un avis est donné par le soussigné, Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier de la *Municipalité Notre-Dame-des-Sept-Douleurs*.

QUE :

Le Conseil municipal a adopté lors d'une séance ordinaire le 8 décembre 2018, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2019 (résolution numéro 18.12.08.07) qui se tiendront le samedi au Centre communautaire de l'Île et qui débiteront aux heures indiquées :

Le 12 janvier à 9 h 00
Le 9 février à 9 h 00
Le 9 mars à 9 h 00
Le 13 avril à 9 h 00
Le 11 mai à 9 h 00
Le 8 juin à 9 h 00
Le 13 juillet à 9 h 00
Le 10 août à 9 h 00
Le 14 septembre à 9 h 00
Le 12 octobre à 9 h 00
Le 9 novembre à 9 h 00
Le 7 décembre à 9 h 00

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ce septième jour de janvier de l'an deux mille dix-neuf.

Denis Cusson
Directeur général